On comprend aisément ce qu'une pareille organisation a de défectueux et combien ces voyageurs avaient le droit de se plaindre.

S'il n'est pas possible de changer de machine au passage des cars, au dépôt de Saint-Maurice, il serait bien simple de remplacer les tableaux accrochés à la locomotive. On éviterait ainsi les désagréments que nous venons de signaler.

Il n'est pas agréable de devoir poser, sur la Grande-Place, pendant une demi-heure, ou, si l'on veut prendre le chemin de fer afin d'éviter ce retard, de perdre le bénéfice de son billet de retour par le car à vapeur.

Un concours pour le recrutement des préposés des divers services des contributions indirectes, aura lieu le 23 juillet prochain.

La nomenclature des pièces que les postulants auront à fournir, leur sera remise dans les bureaux de la direction, où ils devront se faire inscrire avant le 1er juillet.

Les listes seront irrévocablement closes à cette date.

Nous avons à signaler deux commencements d'incendie. Le premier n'est qu'un feu de cheminée, arrivé lundi, à neuf heures et demie du soir, chez M. Charles Kouck, cordonnier, rue Charles-Quint. Il a été éteint sur-le-champ, par les habitants de la maison, aidés de quelques voisins.

Le second s'est déclaré mardi, à huit heures du matin, dans une chambre située au 2e étage de l'estaminet Rosseeune, rue Turgot. L'agent Berte passait dans cette rue, quand il vit de la fumée sortir par la fenêtre ; donner l'alarme, monter dans cette chambre et éteindre ce commencement d'incendie, avec le concours de la propriétaire et de plusieurs autres personnes, ce fut, pour le dévoué agent, l'affaire d'un instant. Le feu avait pris, on ne sait comment, à la literie déposée dans l'appartement : les dégâts, peu importants, consistent en un matelas et un sommier élastique brûlés.

Vols. — Samedi, un gamin d'une quinzaine d'années a volé, chez Mme Dujardin, rue Daubenton, plusieurs sacs de dragées. Un agent, immédiatement prévenu, s'est mis à sa poursuite; mais il n'a pu l'atteindre. L'autre, se voyant la police à ses trousses, avait décampé en prenant ses jambes à son cou et en jetant à terre un mouchoir, contenant les dragées volées et une somme de 22 sous, sans doute le produit d'un vol.

— Mardi, Mme Rousseau, cabaretière, rue Turgot, est venue se plaindre à un agent qu'un individu lui avait pris 135 francs, renfermés dans le tiroir d'une commode. L'agent, muni du signalement du voleur, le rechercha et ne tarda pas à l'arrêter, ainsi qu'une femme, sa complice. Ce sont les nommés Léopold Vanhoste, 18 ans, carrossier, et Philomène Vangoles, 28 ans, journalière. On a découvert que Vanhoste était sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Concours colombophile. — Voici les résultats du concours de Saint Just, organisé, le 21 juin, par la Société *Saint-Martin*, chez M. Liévin Maë, à l'estaminet du *Robinson*, rue de Mouveaux. 170 pigeons lâchés à 7 heures. Beau temps.

1er prix, Leclercq, 9 h. 32, 55 secondes, H. — 2e, Bertrieux, 9.34, 30 s., H. P. — 3e, Vernier, 9.34, 45 s., H. PP. — 4e, V Greuillon, 9.36, 34 s., H. P. — 5e, J. Lepoutre, 9 h 37, H. PP. — 6e, J. Lepoutre, 9.37, H. PP. — 7e, J.-B. Baert, 9.37, 56 s., P.—8e, J. Lepoutre, 9.38, PP. — 9e, E. Fichelle, 9.39, 30 s., PP. — 10e, Hennion, 9.39, 8 s., PP. — 11e, Fontaine, 9.40, 08 s., PP. — 12e, Oudart, 9.40, 38 s., P. — 13e, Van Belleghem, 9.41, 19 s., P. — 14e, J.-B. Niffle, 9 41, 34 s. — 15e, Hennion, 9 h. 41, 38 s.—16e, Louis Renard, 9.42, 19 s. —17e, Desfontaines, 9.42, 25 s.

Dimanche 28 juin, concours sur Longueau (par zone), 10 fr. de prix d'honneur, garantis quel que soit le nombre de pigeons inscrits, organisé par la Société le *Pigeon Voyageur*, établie chez M. Ernest Hermain, à l'angle des rues du Fonteney et de la Lys. L'inscription des pigeons, la veille, de trois à six heures du soir.

Quiévrechain. — Des renseignements particuliers nous permettent de compléter l'article que notre journal a publié le 14 juin, sur les découvertes faites à la fosse de Quiévrechain, de la compagnie de Crespin.

Ainsi que nous l'avons dit, cinq veines y ont été recoupées.

Profondeur.	Puissances.	Sillons	COMPOSITION Charbon.	Schistes	Ensemble.
1° 275m	0m80	1	0m80	»	0m80
2° 298	0 65	1	0 65	»	0 65
3° 347	1 90	3	1 30	0m60	0 90
4° 384	0 60	1	0 60	»	0 60
				Outillage.	
5° 394	0 55	2	0 48	0 077	0 55

Il est à peu près certain que ces couches constituent, de l'autre côté de la frontière, le faisceau des veines, dit « du Longterne » et dont les noms sont les suivants :

1° Désirée,
2° Longterne,
3° Grande Veine,
4° Grand Moreau,
5° Petit Moreau,

Une série de 3 autres veines, a été recoupée au sondage « du Moulin de Quiévrechain » (voisin du puits actuel). Les deux premières de ces veines ont été constatées en présence de l'administration des mines. Cette nouvelle découverte peut être assimilée au groupe dit « des Chevalières » exploitées avec grand profit par nombre de puits du Borinage.

	Profondeur	Ouverture	Puissance en charbon
Ces veines sont :	1° 428m	— 0.70	— 0m.70
	2° 487m	— 0.60	— 0m 60
	3° 585m	— 1	— 1m

La résistance des terrains enveloppant ces veines et la régularité dans l'exploitation faite dernièrement sur une longueur de 150m, sur 45m de hauteur, avant l'achèvement de l'outillage du puits, font espérer que l'extraction y atteindra assez facilement 80 à 100 tonnes par jour, dans 8 à 10 mois ; que cette extraction pourra être doublée un an après, et s'élever, dans 4 ou 5 ans, à une production de 4 à 5,000 quintaux par 24 heures de travail.

L'exploitation faite avant l'installation des guides, cages, etc., dans la veine n° 5, et sur plus de 7,000 mètres carrés, permet de croire que le prix de revient d'ensemble et TOUS FRAIS COMPRIS, même ceux d'administration, ne dépassera pas 9 à 10 franc par tonne.

Par contre, et vu la qualité du charbon, qui est essentiellement propre à la fabrication du gaz d'éclairage, du coke, et surtout excellent pour la forge, on doit raisonnablement espérer 3 fr. 50 à 4 francs de bénéfice par tonne.

On peut, par ces quelques chiffres, se rendre compte de l'importance qu'acquerra, en peu de temps, l'exploitation de ce puits de Quiévrechain.

L'analyse chimique du charbon est la suivante :

Eau.	2.00	100 parties
Matières volatiles .	34.90	
Coke	60.10	
Cendres	3.00	

Cette teneur est égale et souvent supérieure à celle des meilleures houilles grasses des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce charbon est très gailleteux. Les établissements métallurgiques et industriels de la région de Valenciennes et Lille qui en ont usé, l'ont reconnu excellent et se montrent désireux d'entrer en relations suivies avec la Société.

TOURCOING

LA CATASTROPHE

17 MORTS. — 21 BLESSÉS

Voici de nouveaux détails sur cet épouvantable accident, que nous avons annoncé hier :

Le déblaiement des décombres

Cent hommes de troupe sont arrivés lundi à deux heures et le déblaiement a été très activement poussé, pendant toute la journée et la soirée. Il y avait là 50 artilleurs et 50 hommes du 43e d'infanterie. Le clergé était en permanence, pour le cas où de nouvelles victimes auraient eu besoin des secours de la religion.

Outre la présence de M. Poirson, secrétaire général de la préfecture, nous constatons aussi celle de M. le procureur général de Douai, de M. de Liscouët, juge d'instruction, du commandant de gendarmerie et de quelques officiers d'état-major.

Les travaux sont surveillés par des officiers d'artillerie et d'infanterie.

Le maire et les adjoints n'ont pas quitté le lieu du sinistre, ainsi que M. Bury, secrétaire général de la mairie. La gendarmerie de Tourcoing était chargée du service d'ordre : un détachement de dix gendarmes, venus de Roubaix sous le commandement du maréchal des logis Germain, l'aidait dans cette mission, qui a été remplie de la façon la plus satisfaisante.

Dans l'après-midi de lundi, un cadavre a été trouvé sous les murs de la salle des machines, qui avaient été renversés dans la cour. On a procédé ensuite au déblaiement d'un petit magasin de laines contigu au lavage, parce que, suivant un renseignement donné par l'un des blessés, une victime serait ensevelie sous ces décombres. Mais les recherches dirigées de ce côté n'ont abouti à aucun résultat. On a seulement découvert une poche de pantalon, contenant du tabac, et un soulier dont la présence, en cet endroit, ne s'explique pas trop.

Les travaux ont été poussés avec la plus grande activité durant toute la nuit. Les soldats divisés par escouades, se relayaient d'heure en heure. A minuit, c'était un spectacle saisissant que celui de ces hommes travaillant en silence, à la clarté sinistre des torches, dont le reflet donnait à ces ruines un aspect fantastique et empreint d'une profonde horreur.

On enlevait fiévreusement les débris de toute nature qui obstruaient une allée située à côté des machines, auprès du bureau. Sous chaque brique, chaque morceau de maçonnerie, on craignait de découvrir un bras, une jambe, un indice quelconque, indiquant qu'une malheureuse victime était là, morte ou agonisante.

Dépeindre toutes les impressions de tristesse et d'émotion poignante que nous ressentions en contemplant le spectacle navrant de cette désolation, en songeant qu'il y avait peut-être encore quelque part, sous nos pieds, un infortuné ayant rendu son âme à Dieu ou étant sur le point d'expirer, cela nous serait impossible. C'est la nuit, pendant ce silence solennel qu'interrompaient seulement, de temps à autre, les commandements des chefs ou le bruit lugubre des pioches, que la catastrophe apparaissait dans toute son affreuse immensité.

L'image de ces malheureux, hier encore en pleine santé, formant des rêves d'avenir, considérant le trépas comme un événement inévitable, il est vrai, mais réservé à un temps éloigné, et aujourd'hui, surpris brusquement, dans la plénitude de l'existence, par une mort épouvantable, cette image revenait sans cesse à notre esprit.

Et tous ces parents, ces veuves éplorées, ces orphelins plongés subitement dans la misère, quelle affreuse pensée !

Nous causons avec M. Anthime Desmettre, propriétaire de l'usine, occupée par M. Honoré-Decoutère, à titre de simple locataire. M. Desmettre a les traits bouleversés, la voix affaiblie comme l'ont les hommes qui viennent d'éprouver une grande affliction. Il était absent de Tourcoing, lorsque l'explosion s'est produite; à la terrible nouvelle, il est accouru immédiatement. Pour lui, c'est un désastre, « presque une ruine », nous dit il.

M. Desmettre, en effet, nous assure qu'il n'existait aucune assurance contre les explosions. Le pauvre homme s'éloigne profondément désolé : il est toujours si lamentable de voir le fruit de ses labeurs anéanti en quelques instants, par une de ces ironies macabres de la Fortune, qui coûte la vie à de nombreuses et innocentes victimes.

Nous devons rendre justice au dévouement et à la persévérance des efforts de la troupe chargée de cette pénible besogne. Harassés de fatigue, nos braves soldats n'en continuent pas moins à fouiller héroïquement cette masse de débris pour retrouver leurs semblables qu'elle peut encore recéler. Ceux qui ne travaillent pas sont étendus dans l'allée conduisant à la rue de la Belle-Vue : il essaient de prendre un court moment de repos afin de se remettre à l'ouvrage avec plus d'ardeur.

M. le commandent Skippfell est demeuré là jusqu'à l'aube, ne cessant d'encourager ses hommes et de leur donner d'intelligentes instructions. Aucun civil, sauf quelques membres de la presse, n'a été admis à assister à ces travaux de nuit. A partir de dix heures, du reste, la foule immense qui avait stationné pendant la journée autour des bâtiments écroulés, s'était complètement dispersée : à minuit, il n'y avait plus personne.

Incidents divers

Un énorme sommier en fer, pesant 700 kilos, qui se trouvait au-dessus de la salle du générateur, a été projeté sur la toiture du magasin de M. Anthime Desmettre, situé à 10 mètres de là.

Un robinet de générateur a été retrouvé sur la toiture de l'établissement Wittemberg, contigu à la carderie de M. Honoré.

Nous devons relater ici l'émotion profonde que nous avons éprouvée à notre première visite à l'Hôtel-Dieu. Entre les deux salles où étaient déposés les onze cadavres primitivement retrouvés, se trouve un cabanon dans lequel est enfermé un aliéné. Ce malheureux ne cesse, depuis deux heures, de frapper à coups redoublés sur sa porte, en réclamant par moments sa liberté à grands cris et à d'autres moments chantant à tue-tête des refrains incohérents. Ce tapage infernal, en ce lieu funèbre, produit une impression impossible à décrire.

Un fait assez curieux : le cheval de M. Honoré, enfermé dans une écurie, proche de l'endroit où l'accident s'est produit, a été retiré sain et sauf.

Le plan des lieux

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le plan des lieux tels qu'ils existaient avant l'explosion.

(A. Parties détruites. — B Parties endommagées.)

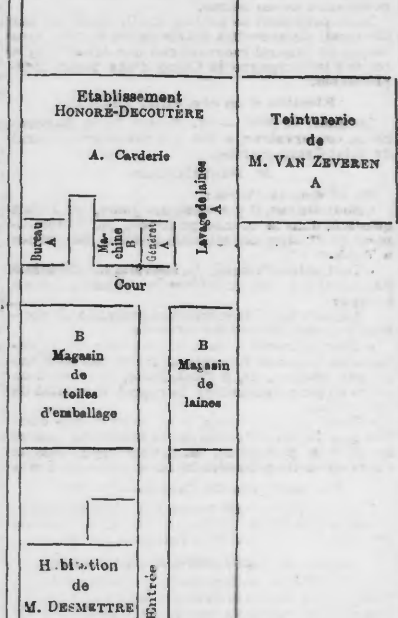

Rue de la Belle-Vue

L'enquête

M. l'ingénieur en chef Olry et M. Lefebvre, ingénieur des mines, ont fait mettre à part tous les débris du générateur, pour procéder à une enquête des plus sévères. Les rares témoins de la catastrophe seront entendus. Les massifs de la machine sont complètement renversés; mais, chose curieuse, on trouve très peu de débris de la machine elle-même.

La force de cette machine était de 15 à 20 chevaux et celle du générateur de 70 à 80.

Beaucoup de gens nous prétendaient que l'eau manquait dans les bouilleurs, que les soupapes étaient calées et que l'une d'elles aurait été trouvée en cet état dans les décombres ; enfin, dans le public, on constatait surtout que ces sortes d'accidents se produisent presque toujours le lundi matin. Mais il est bien difficile de contrôler toutes ces assertions.

Les victimes

Le bilan de ce matin s'établit comme suit: 17 morts et 17 blessés, plus 4 blessés à domicile.

Tous les morts sont actuellement reconnus; ce sont: outre ceux dont nous avons publié hier le nom Charles Vermersch, 56 ans, célibataire, de Tourcoing.

Alphonse Pieters, 37 ans, de Mouscron ;
Adolphe Vankronest, 35 ans, de Neuville;
Jean Vandeputte, 20 ans, de Tourcoing;
Charles Tibergbien, 55 ans, de Tourcoing; cette victime, très connue sous le nom de Charles *Coton*, était le père de l'un des aéronautes des *Fils de l'air*;
Henri Liagre fils, 19 ans, de Reekem ;
Et Léon Dautrelon, 26 ans, de La Bassele.

Deux blessés sont morts dans la nuit :
Cyrille Leglet, 18 ans, de Tourcoing ;
Louis Vandenbeulque. 65 ans, de Dottignies.

Trois autres blessés sont au plus mal et considérés comme perdus; entre autres, Désiré Vanneste, un des deux qui, hier, étaient inconnus; l'autre, est Vandenbeulque, nommé plus haut.

Les blessés ont pu être visités par leurs familles, aujourd'hui, à midi et demi.

Les funérailles

Des funérailles solennelles seront faites aux victimes aux frais de la ville de Tourcoing. Elles auront lieu jeudi matin.

Ce sera probablement à l'église Saint-Christophe. M. l'adjoint Lehoucq s'occupe, avec tout le dévouement que nous lui connaissons, de l'organisation de cette triste cérémonie.

Deux télégrammes

On a affiché ce matin les télégrammes suivants :

« Préfet à Maire de Tourcoing. — Ministre du commerce informé de l'évènement survenu ce matin me charge de vous transmettre l'expression de sa vive douleur. »

« Préfet à Maire. — Ministre intérieur m'informe qu'il accorde un secours de 2,000 fr. au Bureau de bienfaisance de Tourcoing, en vue de l'assistance des familles réduites à la misère par suite de la catastrophe d'aujourd'hui. »

Les dévouements

Aux conseillers municipaux que nous avons nommés hier, nous devons ajouter MM. le docteur Dewyn et Gustave Glorieux.

Au moment de l'accident, des actes de dévouement se sont produits si nombreux qu'il nous est difficile de les enregistrer tous.

Nous avons remarqué le zèle déployé par Mme Desplanques, sage-femme, qui a prodigué ses soins aux nombreux blessés sur les lieux mêmes de l'accident. Plusieurs dames de la ville se sont mises à la disposition des bonnes sœurs de l'Hôtel-Dieu pour les aider à soigner les trop nombreux blessés. M. Camille Decœsteker déploie depuis hier une activité et une intelligence remarquables pour établir l'identité des blessés et des morts : grâce à lui, tous sont maintenant connus.

Parmi les personnes arrivées des premières sur le théâtre de la catastrophe et qui ont coopéré au sauvetage, nous devons signaler MM. Debucquois, rue du Casino, Vandrebuil et Vanophyrus, le jardinier et le cocher de M. Liénard.

DERNIERS DÉTAILS

L'émotion causée à Tourcoing par cet affreux accident, est loin d'être calmée.

Dès le matin, la rumeur publique se répandait en ville que, pendant la nuit, trois cadavres avaient encore été retirés de dessous les décombres, et qu'un soldat était devenu fou d'épouvante.

Il n'en était heureusement rien, aucune nouvelle victime n'avait été découverte et tout se réduisant à un soldat conduit à l'Hôtel-Dieu, pour avoir fait de trop nombreuses libations.

Le déblaiement des mines se poursuit: les soldats, après avoir travaillé toute la nuit, sont retournés à Lille ce matin; ils sont actuellement remplacés par les pompiers: on pratique toujours des fouilles près de la salle de machine, il manquerait encore, paraît-il, deux ou trois ouvriers.

Le contre-maître de l'infortuné M. Honoré, Louis Guilain, nous dit qu'il devait y avoir 18 à 20 ouvriers au travail. L'enquête se poursuit. Deux blessés, qui étaient retournés chez eux hier, se sont présentés ce matin.

Un photographe prend la vue des ruines de l'établissement.

La gendarmerie de Tourcoing a conduit aujourd'hui, à la frontière, les expulsés dont les noms suivent :

Séraphine Bauwin, née à Gand, condamnée à Lille le 28 juin 1884, à deux mois de prison pour vol ;

Emile Ducornez, né à Ypres, condamné à Douai le 11 octobre 1884, à trois mois de prison pour vol;

François Vandenabeele, né à Gand, condamné à Lille le 22 mai 1885, à un mois de prison pour outrages ;

Florimond Casteele, né à Wystchœte (Belgique), condamné à Lille le 1er décembre 1883, à trois mois de prison pour vol ;

Léopold Vanoost, né à Roubaix de parents belges, condamné à Lille le 22 mai 1885, à un mois de prison pour outrages ;

Camille Debaes, né à Wevelghem, condamné à Lille le 1er juillet 1882, à trois mois de prison pour vol;

Jean Geneyn, né à Bruges, condamné à Lille le 22 mai 1885, à un mois de prison pour outrages.

Accident. — Une soigneuse, employée chez MM. Lamourette et Leroux frères, a eu quatre doigts de la main droite pris dans une machine et complètement broyés. Son état fut jugé assez grave pour nécessiter son admission à l'Hôtel-Dieu, où l'amputation a dû être pratiquée.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — *Séance du 21 juin* 1885. — Somme versée à Tourcoing, par 115 déposants, dont 17 nouveaux, fr. 28.542.00. Somme versée à Halluin, par 9 déposants, dont 1 nouveau, 2.375 — Somme versée à Linselles, par 11 déposants, dont » nouveaux, 2,982. — Somme versée à Roncq, par 14 déposants, dont 2 nouveaux, 3.89. — Somme versée à Bondues, par 0 déposant dont » nouveaux, » ».— Somme versée à Bousbecque, par 2 déposant dont 1 nouveau, 0,310. — Total des recettes de la semaine : 33,093.

Remboursements : A Tourcoing, à 37 déposants, fr. 14.233 17.—A Halluin, à 6 déposants, 3330 00. —A Linselles, à 8 déposants, 2 478 24.— A Roncq, 1 déposant, 0 071 35. — A Bondues, à 0 déposant, 000.00. — A Bousbecque, à 0 déposants, 0.000.00. — Total des remboursements de la semaine : fr. 20.162 76.

Administrateurs du mois de juin 1885. — A Tourcoing, MM. Paul Duquesnoy et Julien Tack. — A Halluin, M. Bailly-Carette. — A Linselles, M. H. Lepers.— A Roncq, M. Ch. Couvreur. — A Bondues, M. Delefortrie. — A Bousbecque, M. Lefebvre-Hennion.

Le caissier, A. PAILLARD.

LILLE

La Faculté catholique de médecine célébrera la fête de saint Luc, son glorieux patron, le jeudi 25 juin.

La sainte messe sera dite à dix heures et demie précises, dans la chapelle de l'Hôtel académique; M. l'abbé Pillet, professeur au collège théologique, y prononcera une allocution.

A l'occasion de la fête patronale, la Société musicale et littéraire des étudiants en médecine donnera, le soir à huit heures, dans la grande salle du 1er étage de la Faculté, une soirée récréative.

Appareil de sauvetage. — L'essai d'un nouvel appareil de sauvetage a été fait la semaine dernière à Béthune aux manœuvres de pompes. L'inventeur de cet appareil est un constructeur mécanicien de Béthune, M. Delsaut.

C'est un siège de métal solidement fixé à l'extrémité d'un tube en fer reposant sur une sorte de pompe à incendie. Cette pompe est mise en mouvement par plusieurs hommes et, tout à coup, on voit le tube de fer, au-dessus duquel a pris place M. Delsaut lui-même, s'allonger, et M. Delsaut monter jusqu'à la hauteur du 2e, puis du 3e étage et redescendre avec facilité en ouvrant une soupape qui laisse couler l'eau dont la pression a déterminé le mouvement ascensionnel. Le tube en fer se replie sur lui-même comme une lunette.

Plusieurs expériences de sauvetage ont été accomplies par l'inventeur avec un plein succès. Pour les rendre plus attrayantes, M. Delsaut a pris une jeune fille qu'il a fait descendre avec lui, au moyen de son appareil, à la hauteur du troisième étage.

L'invention est des plus simple, et semble très ingénieuse et surtout très pratique.

Nos officiers de chasseurs aux courses d'Arras. — Les courses d'Arras ont été attristés par trois accidents dont ont été victimes des officiers du 19e chasseurs.

M. le lieutenant Lardinois montait *Absinthe*; sa monture alla buter contre un poteau et demonta son cavalier.

La chute fut terrible ; le lieutenant a une fracture complète des deux os de la jambe droite et deux côtes cassées.

M. le lieutenant de Povearo a été jeté bas de son cheval ; le docteur a constaté une luxation du poignet et une fracture de l'avant-bras.

M. Bonjean dont le cheval s'était dérobé, s'est fait à la tête une blessure sans gravité.

L'état général des blessés est très satisfaisant ; ces accidents n'auront pas de conséquences funestes.

La taxe des lettres. — M. le ministre des postes et des télégraphes étudie un projet d'abaissement à 10 centimes de la taxe des lettres.

Chemin de fer Lille-Tourcoing. — Nous avons annoncé que des trains dits trains-tramways seraient établis sur la ligne de Lille à Tourcoing. Les haltes intermédiaires, pourvues de petits quais d'embarquement, ont été établies de la manière suivante :

1° Entre Lille et Croix-Wasquehal :
Halte de Fives-Saint-Maurice, au passage à niveau de la rue de Bouvines.
Halte du pont du Lion-d'Or.
Halte de Rouge Barre.
Halte du pont de Wasquehal.

2° Entre Croix-Wasquehal et Roubaix, halte du passage à niveau de l'Allumette.

3° Entre Roubaix et Tourcoing, halte du boulevard d'Halluin.

Ce service nouveau sera assuré au moyen de sept trains dans chaque sens, dont les départs sont fixés aux heures ci-après :

Départs de Lille :
Matin : 6 h. 40, 9 h. 40, 11 h. 40.
Soir : 1 h. 40, 3 h. 40, 6 h. 40, 8 h. 40.
Départs de Tourcoing :
Matin : 5 h. 40, 7 h. 40, 10 h. 40.
Soir : 12 h. 50, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 40.
Départs de Roubaix vers Lille :
Matin : 5 h. 47, 7 h. 47, 10 h. 47.
Soir : 12 h. 57, 2 h. 47, 4 h. 47, 7 h. 47.
Départs de Roubaix vers Tourcoing :
Matin : 7 h. 05, 10 h. 05, 12 h. 05.
Soir : 2 h. 05, 4 h. 05, 7 h. 05, 9 h. 05.

La Compagnie a soumis ses propositions de prix des places à l'administration supérieure, dont elle attend la décision.

Au départ des gares existantes, le public prendra les billets au guichet comme pour les trains ordinaires; au départ des nouveaux points d'arrêt intermédiaires, les billets seront délivrés en cours de route par le conducteur du train.

Avis. — Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue du 27 jusqu'au 29 juin inclus, sur le pont tournant d'Haubourdin, (Canal de la Deûle) pour le remplacement de la lentille inférieur du pivot du dit pont

Pendant cette période, les voitures passeront par le pont fixe d'Haubourdin.

NORD

Sous-le-Bois-Maubeuge. — *Assassinat et suicide.* — Dufés, ajusteur, qui, depuis huit ans, poursuit sa femme, Gasparon-Robert, d'une jalousie insensée, fut pris, samedi soir, d'un accès de colère et, jetant sa femme à bas du lit, la frappa à coups de pied. Vers six heures du matin, il descendit et, remontant une serpe à la main, saisit la malheureuse par les cheveux et lui porta plusieurs coups au cou et à la joue. Son fils et sa tante, réveillés par le bruit, sont venus à son secours et l'ont arrachée des mains de l'assassin.

Dufés, entendant accourir un voisin, le sieur Jacquemère, monta au grenier, se coupa la gorge avec sa serpe et, tout ensanglanté, redescendit se jeter dans le puits d'un voisin, le sieur Dubois, d'où on l'a retiré sans vie.

Les blessures de sa femme sont heureusement sans gravité et seront guéries dans quelques jours.

Condé. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un crime, qui doit avoir eu la jalousie pour mobile, a mis en émoi le hameau du Coq, banlieue de Condé.

La femme Marie-Héloïse Philippo, enfant des hospices de Paris, âgée de 37 ans, avait épousé, il y a quelques années, le sieur Jean-Baptiste Crucq; mais l'inconduite et la légèreté de sa femme avaient forcé Crucq à s'en séparer et l'épouse infidèle vivait, depuis quelque temps, en concubinage avec un sieur Alphonse Mercier, cabaretier et charcutier.

Dimanche, à une heure avancée de la soirée, la femme Philippo, qui se trouvait seule dans la cuisine attenante au cabaret Mercier, cuisine dont les fenêtres donnent sur la cour, a été atteinte de deux coups de feu tirés du dehors, par un individu resté inconnu. La malheureuse est tombée raide morte.

A la nouvelle du crime, la police et la gendarmerie sont arrivées à la hâte, mais le coupable avait disparu. Le parquet de Valenciennes est arrivé lundi matin et a ouvert une enquête.

Douai. — M. Jules de Guerne, notre sympathique et distingué compatriote, secrétaire-adjoint de l'*Union géographique* du Nord de la France, vient d'être chargé d'une mission à Kiel, en vue de prendre part aux travaux du comité d'exploration scientifique des mers allemandes.

— M. Cousin, secrétaire de la Faculté des lettres de Douai, vient d'être admis, sur sa demande et pour ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Dorignies. — Un accident est arrivé vendredi, à midi, aux mines de l'Escarpelle. Un ouvrier mineur, nommé Adolphe Humez, de Bruai, descendu au fond le matin, a reçu à la tête un coup si violent que la mort a été instantanée. Ce malheureux n'était arrivé à l'Escarpelle que de la veille.

PAS-DE-CALAIS

L'élection de Vitry. — M. Evrard, candidat républicain, cultivateur à Corbehem, a été élu, dimanche, conseiller d'arrondissement du canton de Vitry, avec une majorité de 500 voix.

Son concurrent était M. L. d'Herlincourt, propriétaire-cultivateur.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 juin. — Fernand Lewillie, rue du Marquisat, 49. — Gabriel Meillasseux, rue du Coq-Français, 38. — Henriette Debaisieux, rue de l Industrie, 203. — Gustave Delrue, rue de l'Epeule, cour Jean-Baptiste-Lecomte, 5 — Edouard Delaplace, rue du Ballon, cour Derville, 10. — Eugénie Declerck, rue Meyerbeer, 4.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 22 juin. — Benoni Vandermeeren, 27 ans, gazier et Marie Vernier, 27 ans, soigneuse. — Désiré Vanmeenen, 21 ans, sans profession et Léontine Verpoort, 22 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 juin. — Louis Catoire, 86 ans, tisserand, rue de Mons, 31. — Mathilde Wyckhuyse, 4 ans, rue d'Estaing, 25. — Eugène Guidez, 53 ans, cordier, rue Saint-Joseph, 2. — Rosalie Styns, 68 ans, ménagère, rue de la Basse-Masure, cour Lagache, 25.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 juin. — Hélène Demoor, rue de Menin — Julien Meesdagh, rue de Gand. — Adrienne Delesalle, rue de la Latte. — Marie Vanmeen, à la Croix-Rouge. — Suzanne Ameye, rue des Carliers.

Du 22 juin. — Léontine Delbecq, rue de la Blanche-Porte. — Jean-Bte Braye, chemin des Carliers. — Marie Vanglabeke, rentier de Roncq.

DÉCLARATION DE MARIAGE du 22 juin. — Louis Delannoy, 31 ans, maçon et Jeanne Lepers, 21 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 juin. — Marie Lebrun, 31 ans, maçon, rue des Molles-Briques. — Céline Dutriez, 3 ans 11 mois, rue de la Croix-Rouge.

Du 22 juin. — Louis Rompteau, 63 ans 6 mois, débourreur, rue du Chêne-Houpline. — Marie-Léonie Bouche, 37 ans 9 mois, sans profession, rue Winoc-Choqueel.

Etat-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 14 au 21 juin. — Georges Carnotte, Place. — Marie Guevar, Housarde. — Arthur Flipot, Vieille-Place. — Julie Kimpe, rue du Greffier. — Juliette Dumortier, Ste Marguerite. — Charles Delannoy, Crétinier. — Irma Leclercq, St-Liévin. — Flore Debeurme, Baillerie

PUBLICATION DE MARIAGE du 21 juin. — Jules Laebens, 26 ans, tisserand et Sabine Nettebart, 26 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 14 au 21 juin. — Louis Duhamel, 28 ans 2 mois, tisserand, Gauquier. — Aimée Maeyhieux, 2 ans 9 mois, Martinoire — Jeanne Raimbaut, 4 ans 7 mois, Crétinier. — Pierre Cornil, 47 ans 11 mois, tisserand, Beaulieu.— Adèle Seny, 5 mois, Petit-Tournai. — Henri Mullier, 34 ans 2 mois, sans profession, Hospice. — Marie-Catherine Motte, 73 ans 6 mois, sans profession, Baillerie. — Joséphine Wilme, 59 ans 2 mois, ménagère, Baillerie. — Angèle Duhamel, 9 ans 5 mois, Carluyère.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-CASSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe-Bernard-Joseph CATTEAU, marguillier de la paroisse Notre-Dame, décédé à Roubaix, le 23 juin 1885, dans sa 62e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui aura lieu le jeudi 25 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix ; aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui seront célébrés le vendredi 26 dudit mois, à 10 heures 1/4, dans la dite église, d'où son corps sera conduit au chemin de fer du Nord, pour être transporté à Comines (France), pour y être inhumé. Un train spécial partira pour Comines aussitôt le service.

Vous êtes aussi prié d'assister aux Obits que feront dire, en la même église, mercredi 24 juin, à 7 h., les membres de la Conférence de St-Vincent-de-Paul ; mercredi 24 juin, à 7 h. 1/2, les membres de la Conférence du Très-Saint-Sacrement; mercredi 1er juillet, à 7 h., les membres de la Confrérie des Fidèles-Trépassés ; mercredi 1er juillet, à 7 h. 1/2, les membres de la Confrérie Notre-Dame-des Sept-Douleurs.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 24 juin 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Catherine-Joseph TOUTLEMONDE, veuve de Monsieur Clovis MEURISSE, décédée à Roubaix, le 20 mai 1885, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

---

BELGIQUE

Le krach de Menin. — Le notaire Castelein, et l'industriel Vandenberghe-Mulle, viennent d'être déclarés en faillite. Les deux passifs s'élèveraient ensemble à plus de trois millions. Vandenberghe est mort subitement, et Castelein a quitté la ville.

Bruxelles. — *Manifestation radicale.* — Hier, vers neuf heures, deux mille personnes, les jeunes gardes radicales, les électeurs de M. Demeur, les membres de l'*Association libérale* se groupaient devant l'*Hôtel Continental*, pour se rendre en corps chez M. Demeur.

Le local de l'*Association* est illuminé aux couleurs bruxelloises. Sur des cartels nous lisons :

« Honneur au courage et à la constance politiques » ;
« Honneur aux capacitaires » ;
« Honneur au corps électoral de Bruxelles » ;

FEUILLETON DU 24 JUIN — (N° 2).

LA CHAMBRE N° 7

I

Le Moribond

Pourtant le vieillard ne se trompait point en affirmant que son état était grave. Sa vie s'en allait avec une rapidité croissante, et, comme il venait de le dire au médecin, il se prenait d'épouvante à la pensée qu'il allait mourir. Orgueilleux dans le sens vaniteux de ce mot, il avait éprouvé de grandes jouissances dans le fastueux étalage d'une magnifique fortune ; son château hospitalier s'était ouvert à ses amis; on y avait donné des fêtes dont le souvenir durait encore. Alerte, robuste, très grand et beau d'une beauté mâle, Henriot de Marolles but à pleine coupe une jeunesse ardente. L'or coulait entre ses doigts avec une facilité prodigue, sans qu'il réussît à s'appauvrir. A peine une brèche se faisait-elle dans sa fortune, qu'une succession inattendue remplaçait ce qu'il avait perdu. Longtemps il résista aux fatigues d'une existence surmenée, puis brusquement ses membres perdirent leur agilité, le cerveau devint plus faible, et enfin la maladie le cloua sur son lit, attaquant le cœur, gonflant ses jambes, enlevant chaque jour à ce vieillard la faculté de penser et celle de se mouvoir. Désormais il ne gardait plus qu'un nombre restreint d'idées, s'y obstinant d'autant plus que leur cercle allait en diminuant. Il fallait agir vite sur cette tête affaiblie, sur ce cœur hypertrophié qui bientôt cesserait de battre, sur cette âme qui perdait dans les obstinations de l'esprit la notion du juste et de l'injuste.

Cependant le docteur Sameran n'était point le seul qui eût embrassé la cause de Gaston de Marolles; une complicité touchante réunissait un certain nombre d'hommes de cœur. Tous ceux qui avaient connu Gaston durant sa première jeunesse lui gardaient le dévouement du souvenir : le notaire de Marolles, maître Danglebeau, vieux praticien qui tenait à honneur d'avoir dressé les contrats de Françoise de Marolles, sœur d'Henriot, mariée à M. de Luzarches, et qui de ce mariage eut un fils unique, appelé Maxime, celui-là même qui surveillait si jalousement l'héritage de son oncle. Il avait reçu le testament de Louis de Marolles, père de Gaston; la fortune laissée au jeune homme était belle, limpide ; on a vu l'emploi plus généreux que prudent qu'en fit le noble Gaston. Certes, en sa qualité de notaire, expert en affaires, considérant les fortunes territoriales comme les seules solides et avantageuses, et jugeant chaque chose sous son aspect le plus pratique, maître Danglebeau blâmait les entraînements passionnés d'Henriot ; mais deux sentiments se combattaient sans fin dans l'esprit de l'honnête tabellion. Le notaire critiquait Gaston, l'homme l'approuvait. S'il s'abandonnait parfois à un affectueux mouvement de méchante humeur à l'égard de cet imprudent, il se le permettait seulement en présence du docteur et de l'abbé Choisel. Quand il ramenait, au contraire, l'entretien sur Gaston dans ces causeries avec Henriot de Marolles, il ne trouvait jamais assez d'expressions élogieuses et amicales, pour parler de cet imprudent au cœur d'or qui expiait si cruellement les élans d'une âme généreuse. Le vieux curé, qui l'avait vu naître, lui gardait, de son côté, une amitié paternelle, et le malade devait se défendre à la fois contre la charité de l'abbé Choisel, les conseils de Danglebeau, et les reproches du docteur, qui ne manquait jamais de mêler à son ordonnance des conseils d'hygiène morale, et qui lui rappelait de temps à autre, que le meilleur moyen de guérir serait d'avoir pour gardes-malades Gaston de Marolles, Arinda sa femme, et mélati sa fille.

Jamais absent ne garda tant d'amis ; jamais exilé ne conserva tant de défenseurs empressés de plaider sa cause. Et cependant, Gaston ne suppliait personne de le défendre. Sûr de son bon droit, certain d'être demeuré fidèle aux lois de l'honneur avec lesquelles il ne transigeait pas, il attendait, dans le calme d'une conscience pure, qu'il plût à Dieu de toucher le cœur du seul homme capable de le sauver du gouffre au fond duquel il était volontairement descendu.

Certes, il le savait mieux que personne, avec sa droite raison, en raisonnant au point de vue de M. de Marolles, qu'il avait commis plus que des imprudences, des fautes ! Sa misère actuelle était bien son œuvre ! Est-ce qu'on répond pour un ami ruiné? Se fait-on jamais le défenseur d'une cause perdue? Ne pouvait-il abandonner à toute l'âpreté de son sort, ce Maurice des Ayglades dont l'honneur allait naufrager d'une façon misérable ? Ne sont-ils pas des fous, ceux qui prennent parti pour le faible, le pauvre, le malheureux ! Et Henriot de Marolles, jusqu'à un certain point, n'avait-il point raison de l'accuser ?

Et pourtant, quand il scrutait sa conscience, quand il passait l'examen de sa vie, Gaston relevait fièrement la tête, et s'applaudissait d'avoir sauvé Maurice, comme d'avoir épousé Arinda.

Sa grande consolation était de se savoir des amis sincères dans ce village de Marolles où il avait grandi. De temps à autre, rarement, il y apparaissait. Souvent il écrivait au vieux notaire, à l'abbé Choisel, au brave Sameran. Il les entretenait de ses travaux plus que de ses luttes, de sa femme et de son enfant plus que de sa pauvreté. Dans chaque ligne, sans qu'il s'en doutât, tant sa plume courait la bride sur le cou, il laissait voir les qualités vaillantes et tendres d'un cœur chevaleresque. On l'aurait chéri sans le connaître, rien qu'à lire ces pages empreintes de résignation touchante, de courage généreux, de tendresses ardentes. Quoi qu'il n'ignorât point la tactique de M. de Luzarches, son cousin, il ne l'accusa jamais. S'il remerciait ses amis de le défendre avec une persévérance digne d'un meilleur succès, c'est qu'il songeait à sa femme et à sa fille, deux anges dont les vertus le consolaient de toutes les épreuves subies. Il ne renonçait point à l'espoir d'obtenir raison des résistances de M. de Marolles. Il savait combien sa mère, cette belle et touchante Françoise, avait été chère au vieillard; quelque jour, l'âme de la sainte planant au-dessus du lit de l'agonisant y ferait tomber la rosée d'une pitié céleste. Il pardonnerait... Avait-il donc à pardonner? Qui donc était coupable, sinon lui, obstiné dans une haine dont l'unique cause était une vanité vulgaire.

Le docteur Sameran avait, plus d'une fois, éprouvé la tentation d'abandonner son malade à ce que celui-ci appelait les « bons soins » de son neveu. Il restait par devoir près de cette couche douloureuse, épiant l'heure où la souffrance physique dompterait enfin le rigide vieillard, et le remettrait vaincu entre ses mains. Chaque fois qu'il quittait le château de Marolles, après y avoir éprouvé un échec, les deux amis qui portaient leur part d'un même fardeau, le trouvaient irrité, irritable, maudissant l'humanité en général et le vieux Henriot en particulier.

Et tandis qu'il se plaignait de M. de Marolles, défendait Gaston, et jurait pour la centième fois de ne jamais remettre les pieds chez le morne vieillard, Maxime de Luzarches s'empressait de se rendre chez son oncle, et d'effacer jusqu'au souvenir de cette dernière tentative.

Maxime avait quarante-cinq ans. Grand, nerveux, bien pris dans sa taille, accoutumé aux élégances parisiennes, il se gardait bien d'y renoncer et d'effacer le renom de galanterie dont il jouissait dans le pays. Il paraissait avoir à cœur de plaire à tous et de subjuguer même ceux qui gardaient le souvenir de son cousin. Il faisait la partie des vieilles femmes, chassait avec les hommes, causait musique avec les jeunes filles. De temps à autre le bruit de son prochain mariage se répandait dans les environs, ses assiduités dans un des châteaux voisins semblaient devoir donner raison aux indiscrets. Il s'arrangeait de telle sorte que M. de Marolles en entendît l'écho. Mais lorsque le malade le questionnait avec une sorte d'angoisse, Maxime prenait dans ses mains les mains du vieillard, et lui répondait d'une voix troublée :

— N'en croyez rien ! rien, mon oncle. Sans doute cette jeune fille est belle, accomplie, et je n'ai pu me défendre d'être ému de ses grâces touchantes et de sa sympathie naïve... Mais du jour où je m'abandonnerais à un sentiment absorbant, il me deviendrait impossible de vous entourer de mes soins. Je ne partagerai pas ma tendresse... j'en souffrirai, mais vous n'en verrez rien désormais.

— Maxime ! Maxime ! comme tu m'aimes ! répétait le vieillard.

Sous des formes diverses cette scène se répétait souvent. Maxime trouvait toujours moyen de persuader à M. de Marolles qu'il se sacrifiait pour lui, et le vieillard payait chaque condescendance nouvelle de cadeaux magnifiques. Il ouvrait un coffre-fort dans lequel Maxime puisait largement, payant de temps à autre des dettes, le plus souvent renouvelant ses équipages de chasse, donnant des dîners qui réveillaient pour quelques heures les échos endormis de la vieille demeure. Le malade ne détestait pas de temps à autre savoir que la vaste salle à manger, décorée de trophées de chasse, s'ouvrait aux amis de son neveu. Il y gagnait de recevoir des visites, d'écouter la chronique du pays, d'échapper à l'ennui des longues journées, à la monotonie désolante des nuits.

Mais, en dépit de l'habile stratégie de Maxime de Marolles, afin d'éloigner tous ceux qui gardaient au cœur une sincère amitié pour Gaston, il n'avait encore pu obtenir que le vieillard se séparât d'un vieux valet de chambre nommé Sébas, attaché à son service depuis cinquante ans. Sébas avait vu naître ceux qu'il appelait encore les « jeunes messieurs, » mais connaissait trop Maxime pour le chérir, tandis que Gaston ne comptait pas d'amis plus dévoué.

(*A suivre.*) RAOUL DE NAVERY.